

DU **10** JUIN  
**05** AU  
JUILLET  
2024

**100% GRATUIT**

# adoptez le compostage



DISTRIBUTION SUR  
COSTIÈRES-CAMARGUE

**L'AGGLO  
VOUS OFFRE  
UN COMPOSTEUR OU  
UN LOMBRICOMPOSTEUR**



## SAINT-GILLES DEVIENT

« TERRITOIRE 100% COMPOSTAGE »

Dans le cadre de sa stratégie « Territoire 100% compostage » afin de mieux trier et valoriser nos biodéchets, **Nîmes Métropole offre un composteur ou un lombricomposteur gratuit à tous les foyers de l'Agglomération\* entre 2023 et 2026.**

**Le déploiement sur Costières-Camargue a lieu du 10 juin au 5 juillet 2024.**

### QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?



**Tous les foyers domiciliés dans une commune de Nîmes Métropole\*.**



Vous habitez une maison ou un appartement avec jardin ?



**L'Agglo vous offre un composteur.**  
Si vous n'avez pas de jardin, un lombricomposteur d'intérieur vous sera offert.

\* 1 composteur ou 1 lombricomposteur par foyer, sous réserve que vous n'en ayez pas déjà obtenu un à 20 € auprès de Nîmes Métropole entre 2015 et 2024.



### UNE QUESTION ?

#### CONTACTEZ-NOUS !

Direction de la collecte et du traitement des déchets ménagers (DCTDM)  
de Nîmes Métropole :  
[monservicedechets.com](http://monservicedechets.com) / 0800 420 420

### QUAND ET OÙ RETIRER VOTRE COMPOSTEUR OU LOMBRICOMPOSTEUR ?

- 🕒 Samedi 22 juin : 10h à 17h
  - 🕒 Lundi 24 et mardi 25 juin : 17h à 19h
  - 🕒 Mercredi 26 juin : 14h à 19h
  - 🕒 Jeudi 27 et vendredi 28 juin : 17h à 19h
  - 🕒 Samedi 29 juin : 10h à 17h
- 📍 Espace Thévenet, 32 avenue Cazelle

### **i** Vous avez un empêchement ?

*Pas d'inquiétude, d'autres distributions gratuites sont prévues dans les communes proches jusqu'au 5 Juillet !*



LISTE DES AUTRES POINTS DE RETRAIT

